DTAG Guyane : courrier à la direction

Guyane : Vos remontées portées à la direction DTAG

Novembre 2024 – DTAG - Antilles Guyane

Cher(e)s collègues,
En Guyane, vos remontées terrain nous ont permis d'établir un état des lieux précis des problématiques qui vous touchent au quotidien. Nous tenons à vous remercier pour votre confiance et à vous assurer que **vos préoccupations sont entendues et portées auprès de la direction**.
Voici les points clés que nous avons soumis à la direction pour obtenir des réponses et des mesures concrètes :

1. Départs non remplacés : une surcharge pour tous

- **En Guyane ingénieriste des sites mobiles** : Depuis son départ en juin 2024, son poste n'est pas pourvu. Comment les tâches sont-elles réparties ? Surcharge pour les collègues ? Recrutement prévu ?
- **Contrôleur VQSE** : une seule personne à 0,75% du temps depuis 2022. Pas de moyens supplémentaires pour répondre aux objectifs contractuels.
- **Chargé d'opération** : Un départ imminent en décembre 2024. Un remplacement prévu ?

2. Habilitations non renouvelées : des salariés bloqués

Certains d'entre vous ne peuvent plus exercer pleinement leurs missions faute de renouvellement d'habilitations (énergies, consignations,VQSE...)

3. Inégalités sur l'attribution des primes de mobilité :

Plusieurs promotions, changements de postes, et mutations ont eu lieu ces 3 dernières années. Pour chaque évolution, la DG 14 prévoit une prime de mobilité. Sur 7 salariés concernés par des promotions ou mutations, 3 n'ont pas perçu la prime pourtant prévue.

4. Véhicules à Saint-Laurent-du-Maroni : des moyens insuffisants

- **Maintenance dégradée** : Un véhicule immobilisé depuis 8 mois et qui revient en panne juste après réparation.
- **Déplacements longue distance** : Pas de véhicule de pool dédié pour les trajets des techniciens (Saint-Laurent ↔ Cayenne).
- **Avances sur carburant** : Pas de carte essence si véhicule de location, pénalisant vos finances personnelles.

5. Formations : pour des activités mieux maîtrisées

Les salariés expriment un **besoin urgent de consolider leurs connaissances terrain** par le biais de formations adaptées aux exigences des postes. Il est à regretter :

- L'absence ou l'insuffisance de formations spécifiques malgré une augmentation continue de leur périmètre d'activité.
- Une difficulté à exécuter certaines missions, souvent lourdes de responsabilités, sans avoir les connaissances ou la préparation nécessaires.
- Un **sentiment d'abandon** face à ces manquements, générant frustration et insécurité quant à la bonne exécution de leurs tâches.

6. Manque d'équipements de sécurité : un danger quotidien

Les techniciens de Saint-Laurent n'ont pas assez d'équipements de protection collective (panneaux, plots, etc.), mettant leur sécurité en péril.

7. Problèmes d'infrastructures : locaux et sanitaires insalubres

- **Inondations récurrentes** : Les locaux de Saint-Laurent sont difficilement accessibles dès la saison des pluies car abords inondés.
- **Sanitaires sur sites isolés** : Toujours inutilisables sur certains sites malgré nos signalements.

LA CFE-CGC ORANGE REVENDIQUE

- **Concernant les départs non remplacés :**
  - Des recrutements rapides
  - Des solutions temporaires en attendant l'effectif nécessaire (prestataires externes, objectifs ajustés).

- **Concernant les habilitations non renouvelées** :
  - Un suivi systématique des habilitations et autorisations
  - Une anticipation des renouvellements pour éviter toute interruption d'activité.

- **Concernant les inégalités sur l'attribution des primes de mobilité :**
  - Une justification de ces écarts
  - Une harmonisation immédiate.

- **Concernant les véhicules à Saint-Laurent-du-Maroni :**
  - Un prestataire de maintenance compétent et un suivi rigoureux
  - Un véhicule de pool dédié si besoin
  - Une carte essence si location de véhicule.

- **Concernant les formations** :
  - Un plan de formation renforcé pour monter en compétence.
  - Un accompagnement personnalisé pour garantir votre réussite.

- **Concernant le manque d'équipements de sécurité :**
  - Une évaluation des besoins et une mise à disposition urgente des EPC nécessaires.
  - Un suivi régulier pour anticiper les manques futurs.

- **Concernant les problèmes d'infrastructures**
  - Un système d'évacuation des eaux efficace à Saint-Laurent.
  - La mise en conformité urgente des sanitaires isolés.

ENSEMBLE, NOUS AGISSONS !

Nous avons transmis ces revendications à la direction. Notre objectif est clair : obtenir des mesures concrètes pour améliorer vos conditions de travail et garantir votre sécurité et votre bien-être.

Nous restons mobilisés et à votre écoute. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours ou à nous rejoindre pour renforcer nos actions.

La solidarité est notre force : continuons à avancer ensemble !

CFE CGC Ensemble groupe Orange

CHOISISSEZ CEUX QUI AGISSENT !

Carine BURLAUD– 06 94 26 20 49
Juan DOS SANTOS GARCES -06 94 27 94 10
Fred CHALONS– 06 96 31 62 63
Nathalie SAINTE LUCE– 06 90 55 29 55

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaire CFECGC

cfecgc-orange.org